

**DÉPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SEULLES TERRE ET MER**

**10 PLACE EDMOND PAILLAUD
CREULLY
14480 CREULLY SUR
SEULLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS ET DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Délibération n°DEL2020 – 030 : Election
des délégués au SMAEP du Vieux Colombier**

Séance du 29 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le mercredi 29 juillet, à 19h, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes Seules Terre et Mer se sont réunis dans la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully sur Seules, sous la présidence de Monsieur Thierry OZENNE, Président. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le jeudi 23 juillet 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le jeudi 23 juillet 2020.

Nombre de conseillers communautaires		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	38	44
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

VOTE
A L'UNANIMITÉ
Pour: 44
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :
Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Alain COUZIN, Vincent DAUCHY, Hubert DELALANDE, Pierre de PONCINS, Daniel DESCHAMPS, Marcel DUBOIS, Jean DUVAL, Vladimir FELICIJAN (suppléant de Alain SCRIBE), Sandrine GARÇON, Véronique GAUMERD, Christian GUESDON, Stéphane JACQUET, Geoffroy JEGOU du LAZ, Marie-Claire LAURENCE, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Gérard LECOQ, Lysiane LE DUC DREAN, Sylvaine LEFEVRE, Patrick LEHERISSIER (suppléant de Daniel LEMOUSSU), , Daniel LESERVOISIER, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Virginie SARTORIO, Geneviève SIRISER, Gilles TABOUREL, Fabien TESSIER, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET.

Ont donné pouvoir :

Christelle CROCOMO a donné pouvoir à Gwenaëlle LECONTE
Jean-Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD,
Guillaume LEMENAGER a donné pouvoir à Hervé RICHARD
Gérard LEU adonné pouvoir à Agnès THOMASSET
Frédéric LEVALLOIS a donné pouvoir à Sylvaine LEFEVRE,
Richard VILLECHENON a donné pouvoir à Marie-Claire LAURENCE

Le Conseil communautaire a nommé Gwenaëlle LECONTE secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer du 16 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/08/2020

Application agréée E-legalite.com

DEL2020-030 : ELECTION DES DELEGUES AU SMAEP DU VIEUX COLOMBIER

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Vu la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires
 - Vu les statuts du Syndicat mixte de la Seulles et de ses affluents,
 Considérant que les statuts du SMSA prévoient que le comité syndical est composé de 1 délégué par commune membre.
 Considérant que chaque membre du syndicat désigne, en plus de ses délégués titulaires, un nombre égal de délégués suppléants,
 Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner ses représentants.
 Il convient de désigner 16 délégués titulaires et 16 suppléants.
 Considérant que le conseil communautaire accepte, à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée.

Le Conseil Communautaire DESIGNÉ A L'UNANIMITE au SMAEP du Vieux Colombier les personnes suivantes :

Communes		Délégués
Asnelles	Titulaire	Vladimir FELICIJAN
	Suppléant	Michel GRIMOIN
Audrieu	Titulaire	Angelo MAFFIONE
	Suppléant	David DRUT
Banville	Titulaire	Didier EGRET
	Suppléant	France MICHEL
Bazenville	Titulaire	Marcel DUBOIS
	Suppléant	François HAMELET
Carcagny	Titulaire	Marie France BOUVET PENARD
	Suppléant	Didier JOURDAIN
Colombiers sur Seulles	Titulaire	Hervé RICHARD
	Suppléant	François DELBREL
Crépon	Titulaire	Pierre de PONCINS
	Suppléant	Joël GIGUET
Creully sur Seulles	Titulaire	Yolande PICARD
	Suppléant	Pierre FERAL
Ducy Sainte Marguerite	Titulaire	René PETRICH
	Suppléant	Emmanuelle CALIGNY
Graye sur Mer	Titulaire	Pascal THIBERGE
	Suppléant	Gérard DESVAGES
Loucelles	Titulaire	Jacques HEUZE
	Suppléant	Corinne MARIN
Meuvaines	Titulaire	Matthieu DENIZE
	Suppléant	Sabrina LAUNAY
Moulins en Bessin	Titulaire	Patrice RENAUD
	Suppléant	Olivier CHAUVIN
Sainte Croix sur Mer	Titulaire	Denis FERDY
	Suppléant	Grégory THOUIN
Ponts sur Seulles	Titulaire	Gérard LEU
	Suppléant	Agnès THOMASSET
Ver sur Mer	Titulaire	Daniel DESCHAMPS
	Suppléant	Jean-Luc VERET

REÇU EN PREFECTURE

le 05/08/2020

Application agréée E-legalite.com

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le PRESIDENT

Thierry OZENNE


La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seules Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN

REÇU EN PREFECTURE

le 05/08/2020

Application agréée E-legalite.com